

# Etat des lieux de l'utilisation des prairies temporaires à flore variée en agriculture biologique dans le Puy-de-Dôme

L. Chaussard, L. Billy, J. Firmin, M. Capitaine

ENITA Clermont, département Agricultures et Espaces, site de Marmilhat, BP 35, F-63370 Lempdes ; capitaine@enitac.fr

Depuis quelques années un intérêt croissant est porté à l'utilisation des prairies à flore variée. Elles sont de plus en plus utilisées, notamment en agriculture biologique, du fait de leurs atouts agronomiques et économiques (Chambre régionale d'agriculture des Pays-de-la-Loire, 2007).

Nous proposons de présenter un état des lieux de l'utilisation de ce type de prairies dans le département du Puy-de-Dôme, en mettant en évidence les principaux modes d'exploitation, par l'étude des rotations culturales, des modes de gestion des prairies et de certaines étapes des itinéraires techniques (l'implantation, le choix des espèces, l'entretien et la fertilisation).

## 1. Méthode de collecte des données et description de l'échantillon

Cet état des lieux est établi à partir des résultats d'un questionnaire réalisé sous la forme d'une enquête téléphonique auprès d'un échantillon de 63 éleveurs du Puy-de-Dôme en agriculture biologique, ce qui représente presque la totalité des éleveurs pratiquant ce mode de production dans le département. 61 de ces éleveurs ont pu être contactés. Le questionnaire comprenait deux parties, une partie de description de l'exploitation et une partie consacrée aux modes de conduites et itinéraires techniques de chaque type de prairie. Cette seconde partie a été administrée autant de fois qu'il y avait de types de prairie identifiés dans l'exploitation. Un type correspond, dans une exploitation, à l'ensemble des parcelles ayant le même couvert végétal, la même utilisation et la même conduite technique.

25% de ces éleveurs utilisent les prairies temporaires à flore variée dans leurs systèmes. Parmi eux, 67% sont éleveurs de bovins allaitants, 20% de bovins laitiers et 13% sont des élevages mixtes ou caprins. Les exploitants enquêtés se situent en moyenne montagne, situation caractérisée par des conditions pédoclimatiques difficiles et hétérogènes. Nous avons identifié 22 types de prairie, ils constituent la base du travail présenté.

## 2. Les modes de conduites identifiés

La SAU des exploitations varie de 27 à 110 ha pour une moyenne de 78 ha. La surface moyenne cultivée en prairie à flore variée est de 22 hectares.

### 2.1. Utilisation des prairies

21 des types de prairies entrent dans une rotation culturale de 2 à 3 ans de céréales ou de mélange céréales-pois. Un seul éleveur utilise des prairies à flore variée dans une succession prairie sur prairie. La longévité des prairies est en moyenne de 5 ans ; elle varie de 3 à 10 ans.

21 types de prairies ont un mode d'utilisation mixte (fauche/pâturage), une seule est en pâturage exclusif. Les modes les plus représentés sont déprimage/fauche/pâturage et déprimage/fauche/regain/pâturage. Le rendement moyen estimé par les agriculteurs pour une coupe de printemps est de 4 t de MS/ha.

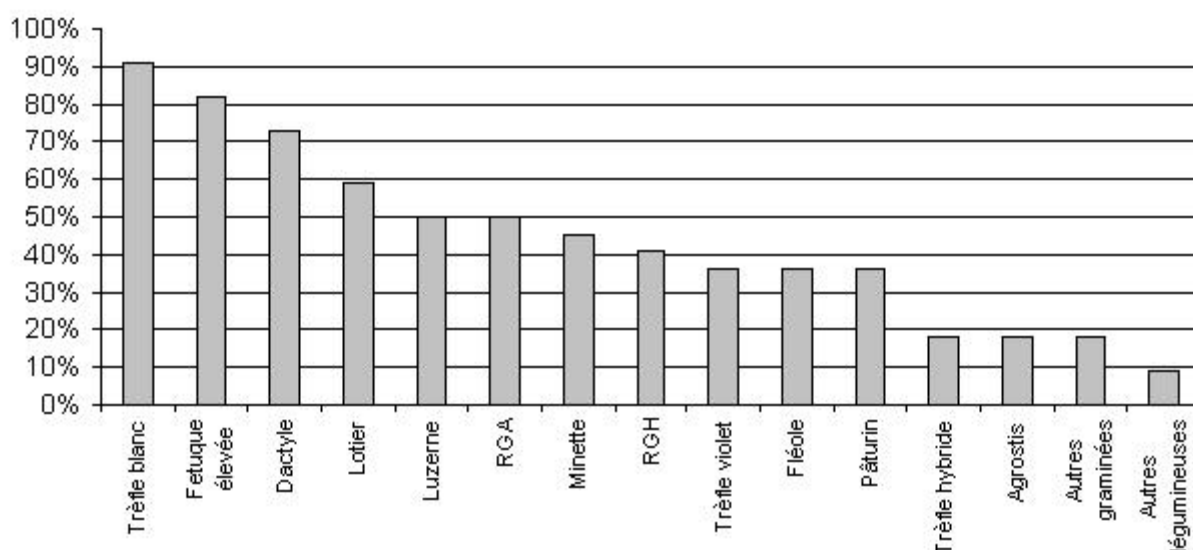
Dans 41% des cas, les éleveurs pratiquent un pâturage tournant, 45% un pâturage rationné au fil et 14% un pâturage libre. Le critère de choix de mise à l'herbe ou d'enlèvement du troupeau diffère peu au sein de l'échantillon. Les exploitants se basent sur la hauteur d'herbe pour gérer la conduite des prairies. La fauche des refus est effectuée dans 41% des cas. Cependant, les fréquences de passages diffèrent selon la disponibilité des exploitants et les conditions pédoclimatiques.

### 2.2. Les itinéraires techniques

Un quart des prairies sont semées à l'automne (de septembre à octobre) et trois quarts au printemps (au mois d'avril). 63% sont semées sous couvert d'une céréale de printemps. Le passage du rouleau après semis se fait dans 70% des cas. En ce qui concerne le travail du sol, 16 prairies sont implantées après un labour d'automne ou de printemps suivi de 2 à 3 reprises de labour et 5 sont implantées avec des techniques culturales simplifiées. Une seule prairie est implantée sous couvert d'orge d'hiver après le passage de la herse étrille.

Les éleveurs s'appuient sur leurs expériences personnelles pour choisir les espèces à implanter dans 40% des cas et 60% suivent les conseils prodigués par des techniciens ou les vendeurs de semences. Une grande diversité d'espèces est utilisée. Cependant certaines se retrouvent dans la plupart des mélanges, c'est le cas du trèfle blanc qui est présent dans 90% des cas (Figure 1).

**FIGURE 1 – Fréquence d'utilisation des espèces dans les mélanges.**



Tous les exploitants utilisent la herse étrille ou la herse à prairie pour l'entretien. Ces outils permettent d'ébousser, d'étaupiner, d'émousser et de scarifier la prairie en un seul passage. Pour les mêmes raisons que pour la fauche des refus, les fréquences de passages diffèrent.

En ce qui concerne la fertilisation, les amendements organiques les plus utilisés sont le compost et le fumier de bovin. Le chaulage est effectué sur certaines prairies implantées sur sol à tendance acide. Un apport supplémentaire d'engrais du commerce et de lithotame est fréquemment utilisé (Tableau 1).

**TABLEAU 1 – Proportions d'utilisation des différents amendements.**

Amendement	Nombre de prairies concernées	Dose d'apport	Fréquence d'apport
<b>Chaulage</b>	9		1 / an à 1 / 3 ans
<b>Compost bovin</b>	9	8 - 15 t/ha	1 / an à 1 / 2 ans
<b>Fumier bovin</b>	7	10 - 30 t/ha	
<b>Engrais du commerce*</b>	7		1 / an à 1 / 2 ans
<b>Lithotame</b>	6	300 - 500 kg/ha	1 / an à 1 / 4 ans
<b>Lisier bovin</b>	2	10 m <sup>3</sup> /ha	1 / an
<b>Vinasse de betterave</b>	1		

\* Engrais à base de phosphate naturel et de sulfate de potassium

## Conclusion

Cette enquête fait apparaître une homogénéité des pratiques que ce soit sur le plan des techniques d'implantation ou des modes de conduite. L'adaptation aux spécificités des exploitations se fait par l'ordonnancement des actions, leur date et leur fréquence de réalisation. Les avantages perçus dans l'utilisation de ces prairies par les exploitants sont partagés. Il s'agit de l'amélioration de la fertilité des sols, de la maîtrise de la flore adventice pour les cultures suivantes et de la production de fourrages de qualité et appétibles dans des conditions pédoclimatiques difficiles.

Cette étude permettra de fournir aux professionnels une vision plus claire des pratiques effectuées sur ces prairies en agriculture biologique en zone de moyenne montagne, plus particulièrement au niveau du département du Puy-de-Dôme.

## Référence bibliographique

Chambre régionale d'agriculture des Pays-de-la-Loire (2007) : Guide pratique. La prairie multi-espèces. 22 pages.